

## **Proposition mise en dépôt lors du B.E. A14-05**

- ✓ Considérant la collaboration et la communication de sept des neuf membres du Bureau exécutif avec l'administration qui a débouché sur une remise en cause de la légitimité du mandat de grève, ainsi qu'à maintenir des services du Cégep du Vieux Montréal lors de la journée de grève du 31 octobre 2014;
  - ❖ Que le Bureau exécutif coupe toute communication avec l'Administration du Cégep du Vieux Montréal d'ici le mercredi 12 novembre 2014, et n'agisse pas en tant qu'instance décisionnelle légitime dans l'optique du respect de mandat de grève, et pour prévenir, dans le futur, tout tentative d'outrepasser ou de créer des mandats de toute pièce.